



# ICI, NOUS AMÉNAGEONS UNE FORÊT URBAINE



Crédits : Luxigon

## QUOI ?

Création d'une forêt urbaine.

## OÙ ?

Place du Colonel Fabien.

## QUAND ?

**Le chantier débute le 6 janvier 2025 et s'étend jusqu'à mars 2026.**

Il se déroule en plusieurs étapes :

Dates de la 1ère phase du chantier : **6 janvier - fin avril 2025.**

## COMMENT ?

### La phase 1 : élargissement des trottoirs, éclairage et assainissement

- ⚠ Élargissement et pose de dalles sur les trottoirs situés entre le boulevard de la Villette nord et l'avenue Mathurin Moreau ; et entre l'avenue Claude Vellefaux et la rue de la Grange-aux-Belles ;
- ⚠ Création de fosses pour des plantations sur ces mêmes trottoirs ;
- ⚠ Travaux d'assainissement (collecte et évacuation des eaux usées) ;
- ⚠ Travaux sur le réseau d'éclairage ;
- ⚠ Mise en place d'une signalisation tricolore sur la place.

## LES IMPACTS :

### Du 13 janvier au 27 janvier 2025 :

- ⚠ Mise à sens unique sur l'avenue Claude Vellefaux : circulation de la place du Colonel Fabien vers la rue Vicq d'Azir uniquement.

### Du 13 janvier à mai 2025 :

- ⚠ Mise à sens unique sur la rue de la Grange-aux-Belles : circulation de la rue Juliette Dodu vers la place du Colonel Fabien uniquement.

### Pendant toute la durée de la phase 1 :

- ⚠ Accessibilité réduite des trottoirs extérieurs et de la chaussée situés entre le boulevard de la Villette nord et l'avenue Mathurin Moreau : maintien d'un cheminement piéton ;
- ⚠ Accessibilité réduite des trottoirs extérieurs et de la chaussée situés entre l'avenue Claude Vellefaux et la rue de la Grange-aux-Belles : maintien d'un cheminement piéton ;
- ⚠ Maintien du cheminement piéton autour de la place ;
- ⚠ Maintien des circulations automobile et cycliste sur la place ;
- ⚠ Ligne 75, vers Panthéon : déplacement de l'arrêt de bus au n°5 de l'avenue Mathurin Moreau ;
- ⚠ Ligne 46 : déplacement de l'arrêt de bus au n°2, rue Louis Blanc.

## LE PROJET À LONG-TERME :

- ⚠ Créer un îlot de fraîcheur et un espace de préservation de la biodiversité ;
- ⚠ Prolonger la trame verte et la promenade plantée du boulevard de la Villette ;
- ⚠ Faire naître un lieu de vie convivial, à la jonction du 10ème et du 19ème arrondissements ;
- ⚠ Accueillir de nouveaux usages au sein d'un espace protégé de la circulation ;
- ⚠ Réorganiser la circulation en « fer à cheval » ;
- ⚠ Rééquilibrer l'espace public au profit des piétons et des mobilités douces.

## CONTACTS

### RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS  
121, AVENUE DE FRANCE, PARIS 13<sup>E</sup>

### ENTREPRISES

FAYOLLE / CIELIS / CITEOS EJL / AXIMUM

**POUR EN SAVOIR +**  
SUR [CHANTIERS.PARIS.FR](https://chantiers.paris.fr)

ET AU 3975\*

\*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER**